FRC.2.1532Ba
Cesc
FRC
19287

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA BARRE

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Le premier Septembre 1792, l'an quatrième de la Liberté,

PAR M. GOUJON, Procureur-général-syndic provisoire du département de Seine-&-Oise;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

LÉGISLATEURS,

Le conseil-général du département de Seine-&-Oise, instruit par la trahison qui a livré Longwi aux ennemis de la France, par vos décrets, & par la lettre du ministre de l'Intérieur, que le salut de la patrie étoit remis au courage des bons citoyens, à l'élan des ames généreuses, a senti que le temps étoit venu, où il falloit agir & cesser de vaines délibérations. Il a senti qu'il falloit promptement vous fournir de nombreux bataillons armés, équipés, & prêts à vous défendre, & pourvoir d'un autre côté à la sûreté de l'intérieur.

THE NEWBERRY LIBRARY

Pour remplir ces objets, il a pris les mesures consignées dans l'arrêté dont je suis chargé de vous faire lecture.

Extrait du registre des délibérations du conseil-général du département de Seine-&-Oise.

Séance du 30 août 1792, l'an 4e. de la liberté & le premier de l'égalité.

Le conseil-général du département, ouï le commissaire provisoire aux fonctions de procureur-général-syndic, considérant que le danger imminent de la patrie appelle sans délai le dévouement entier des vrais citoyens, a arrêté :

1°. Que lié à son poste par la nécessité d'y conserver le point de réunion des hommes libres, chacun de ses membres y restera jusqu'à ce que la mort l'en arrache ;

2°. Que les citoyens seront à l'instant rassemblés pour leur faire part des dangers de la patrie ;

3°. Que des registres de conscription seront ouverts à l'instant pour recevoir leurs nombreux enrôlemens ;

4°. Que, vu l'urgente nécessité d'équiper promptement les citoyens qui vont partir, des commissaires par lui nommés seront chargés à l'instant :

De se transporter chez les marchands de Versailles, au nom de l'administration, & d'y acheter les chemises & guêtres faites ;

D'acheter également des toiles pour en faire faire, de pourvoir à l'établissement d'un atelier pour les couper ;

De passer des marchés pour faire fournir des ha-

bits complets, de rechercher s'il n'en existe pas de tout faits chez les marchands, & de les acheter.

Le conseil-général déclare qu'il ouvre dès cet instant au département dans le bureau de ses commissaires une souscription à laquelle seront admises les dames citoyennes de Versailles, afin que toutes puissent jouir du bonheur de travailler à l'équipement des défenseurs de la patrie.

Pour la plus prompte exécution de toutes ces mesures, tous les membres du conseil-général ont unanimement arrêté de céder leurs propres habits, & même les armes qui seront en leur pouvoir, à ceux de leurs concitoyens qui partiront pour les armées; persuadés que tous leurs frères d'armes, que les fonctions, l'âge ou les infirmités empêcheroient de voler à la défense commune, s'empresseront de suivre cet exemple.

Vu la justice & le devoir impérieux de pourvoir aux besoins de ceux qui iront nous défendre, arrête que les emplois seront conservés aux employés qui partiront, & que moitié de leurs appointemens sera payée pendant leur absence, à leurs femmes & à leurs enfans.

Qu'il sera pourvu à la subsistance des femmes & enfans des autres citoyens qui partiront; & à cet effet les administrateurs jouissant d'appointemens, se réduisent dès ce moment à 1,200 l., destinent le surplus à cet objet, & invitent tous les citoyens à les imiter par les sacrifices que leur fortune peut leur permettre.

Et pour assurer la paix & la défense intérieure, arrête qu'il sera à l'instant fabriqué des piques avec l'une des grilles de fer qui abondent en cette ville.

Qu'il sera également fondu des balles & des boulets & fait des approvisionnemens de poudre.

Que les citoyens reſtans ſeront continuellement exercés, & qu'à cet effet des maîtres ſeront établis, & des heures d'exercices fixées.

Que les membres des adminiſtrations donneront eux-mêmes l'exemple de ſe trouver à ces exercices.

Que des forges ſeront établies pour fabriquer toutes les armes néceſſaires.

Il ſera pris dès l'inſtant des renſeignemens aux moulins à cuivre des Bouchets & autres circonvoiſins ſitués dans le diſtrict de Corbeil, pour ſavoir de quelle utilité ils peuvent être relativement à cette fabrication.

Et qu'enfin, ſi la loi eſt attaquée dans ſon centre, chacun des membres de l'adminiſtration ira faire de ſon corps un rempart aux citoyens.

Se réſervant de prendre avec tout le courage des hommes libres, chacune des meſures que l'urgence des circonſtances rendra néceſſaires à la ſûreté publique.

Recommande au ſurplus aux citoyens, la paix, l'union, l'ordre & la confiance dans des Magiſtrats qui la méritent.

Et ſera le préſent arrêté envoyé aux Conſeils-généraux des diſtricts, aux municipalités du reſſort, aux quatre-vingt-trois départemens, à l'Aſſemblée nationale & au Conſeil-exécutif proviſoire.

Pour expédition, BOCQUET; GERMAIN, *Secrétaire.*

Lecture de l'arrêté ci-deſſus ayant été faite en l'Aſſemblée générale des citoyens de Verſailles, en préſence des Commiſſaires de l'Aſſemblée nationale, des Commiſſaires du Pouvoir exécutif proviſoire, & des trois Corps adminiſtratifs réunis, le procureur-ſyndic du diſtrict de Verſailles a annoncé à l'Aſſemblée l'adhéſion à cet arrêté de la part du Conſeil-général du diſtrict.

Le ſubſtitut du procureur de la commune de Verſailles a de même annoncé (le procureur de la commune étant abſent) que le Conſeil-général de la commune adhéroit au ſuſdit arrêté.

Pour expédition, BOCQUET ; GERMAIN, *Secrétaire.*

Légiſlateurs, il nous eſt doux de vous dire que nous n'avons eu qu'à diriger le civiſme de nos concitoyens. A-peine notre arrêté a-t-il été connu de la municipalité de Verſailles, que, nous ſecondant avec ſon zèle ordinaire, elle a fait battre la générale. Les citoyens étoient déja ſous les armes lorſque des commiſſaires pris dans votre ſein pour parcourir les départemens voiſins de la capitale, ſont arrivés. Ils n'ont pas eu beſoin de longs diſcours pour exciter nos frères. Leurs cœurs généreux s'élevoient d'eux-mêmes, & il a ſuffi de leur dire, « la patrie a beſoin de vous », pour voir leurs bataillons s'ébranler, & offrir de nombreux défenſeurs à la patrie.

Que ne puis-je vous rendre, Légiſlateurs, tous les actes de dévouement dont nous avons été les témoins ! Nous avons vu, dans cette ville ruinée, le pauvre, le journalier, l'artiſan, ſe confondre avec le riche pour apporter leurs épargnes, & venir faire entre les mains de leurs magiſtrats une maſſe qui pût ſervir à nourrir les femmes & les enfans de ceux qui partiroient.

Nous avons vu des mères ſe préſenter dans leurs ſections avec leurs fils, & nous dire : « Mon ſou-» tien, ma reſſource, ma conſolation, c'eſt mon » fils ; mais la patrie en a beſoin : le voilà ». Puis elles s'aſſeyoient & pleuroient. Nous avons vu des pères ſe précipiter au milieu de nous les larmes dans les yeux, & nous dire : « Voilà mon fils ; je l'aime,

je n'ai que lui, il eſt bien jeune : veuillez lui ſervir de père ; moi, je vais défendre la patrie. Nous avons vu de braves vétérans s'écrier avec l'accent de l'indignation : « Notre ſang brûle encore ; & ces ennemis, nous les avons vaincus dans notre jeuneſſe, » nous les vaincrons encore : nous voulons partir » & mourir pour la liberté ». D'un côté des citoyens s'élançoient pour s'inſcrire les premiers ; de l'autre, ceux que des devoirs impérieux retenoient, ſe dépouilloient, & ſe diſputoient la gloire de donner leurs habits & leurs armes aux hommes vertueux que nulle conſidération ne pouvoit retenir.

Je n'entreprendrai point, Légiſlateurs, d'achever ce tableau, dont mon ame eſt encore ſi vivement émue. Avant peu de jours, nous eſpérons vous préſenter deux compagnies franches à cheval, un bataillon de 800 hommes, équipés, armés & réſolus de vaincre ; d'autres bataillons du reſte de notre département les ſuivront bientôt : & enfin, s'il le faut, nous marcherons nous-mêmes, & nous vaincrons ; car nous ſommes libres ; nous voulons l'être, & nous combattons des eſclaves.

Diſcours prononcé par le Maire de Verſailles, le premier ſeptembre, ſéance du ſoir.

LÉGISLATEURS,

Les citoyens de Verſailles ont été trop long-temps témoins du deſpotiſme des grands, & des injuſtices d'un pouvoir arbitraire, pour ne pas être les adorateurs de la liberté, & les amis de l'égalité. Ils ont

juré de maintenir l'une & l'autre : ils tiendront leur ferment.

Dès-que nous avons appris que les soldats des tyrans avoient souillé notre territoire, nous avons dit : partons. Quand nos frères de Paris ont été en danger, nous n'avons pas délibéré ; nous sommes partis : eh bien ! cinquante ou soixante lieues de plus de distance nous rendront-ils nos frères des frontières moins chers ? Leur cause n'est-elle pas la nôtre ? Allons nous joindre à eux, & formons un boulevard inexpugnable, qui fasse respecter aux despotes la terre de la liberté.

Législateurs, lorsque vos commissaires sont arrivés, ils ont trouvé nos bataillons réunis faisant les dispositions pour le départ ; vos commissaires, les trois corps administratifs réunis n'ont eu qu'à les diriger ; & nous espérons avoir sous peu la satisfaction de vous présenter deux compagnies franches à cheval, un bataillon d'infanterie, un détachement d'artillerie, & deux canons de campagne, tous bien armés & équipés, & des citoyens dont le courage égale le civisme.

Le Ministre de l'Intérieur aux Corps Administratifs, & à tous les bons Citoyens.

Les sentimens, les discours & les résolutions du département de Seine-&-Oise sont dignes d'éloges : ils méritent la plus grande publicité ; & je m'empresse de la leur donner. Puissent-ils servir de modèles, ou plutôt se trouver en concurrence avec les dispositions que doit manifester aujourd'hui tout l'empire !

249

Français, vous calculez depuis quatre ans, & vous avez déja chanté les avantages de la liberté, mais vous ne les avez point encore payés. Il eſt ſans exemple qu'aucune nation les acquière à moindre prix que ſon ſang. Vos ennemis réuniſſent leurs efforts; le déſeſpoir les tranſporte: rapprochez-vous, & que le plus ſaint enthouſiaſme vous enflamme! Que tout ce qui vous environne ſoit converti en moyens d'attaque ou de défenſe; volez à Châlons au-devant des cohortes pruſſiennes; leurs chefs les dirigent sur Paris, où ils eſpèrent répandre la terteur, déſorganiſer le gouvernement, & profiter de la diſſolution momentannée qu'ils voudroient opérer. L'union, l'activité, le courage d'une nation généreuſe déjoueront leurs affreux projets.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ! la paix, à ceux qui veulent en aſſurer le règne! la mort à quiconque vient pour les renverſer!

Encore quelques momens; & leur triomphe ſera certain; mais, au lieu d'une vaine exaltation, qu'une grande fermeté ſe développe, & que, dans la magnanimité de vos réſolutions, la force de votre caractère, la célérité de vos mouvemens, la conſtance de votre conduite, l'activité de vos préparatifs, on reconnoiſſe les enfans & les défenſeurs de cette liberté, ſans laquelle il n'eſt point de vertu ni de bonheur.

ROLLAND.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.